

Réunion du 22 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et M. Philippe ARRIAU, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PASSERELLE A ORTHEZ – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 2 : RESEAUX SECS

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 06 janvier 2023 pour une remise des offres le 26 octobre 2022.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Terrassements / Voirie / Réseaux humides
02	Réseaux secs
03	Espaces verts, mobilier et gestion des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : Groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (M) / REY BETBEDER pour un montant de **987 725,48 € HT**
- Lot 2 : Groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (M) / REY BETBEDER pour un montant de **238 634,25 € HT**
- Lot 3 : Groupement L'AMI DES JARDINS (M) / EIFFAGE ROUTE SO pour un montant estimatif de **851 480,50 € HT**

Le marché notifié le 30 décembre 2022 a été attribué au groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST / REY-BETBEDER pour un montant de 238 634,25 € HT.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Zone d'Activité de la passerelle, le Détail Quantitatif et Estimatif du lot n°2 réseaux secs présente une moins-value de (-) 22 076,91 € HT (cf. le tableau « Cadre du Détails Quantitatif Estimatif »).

Les chapitres du marché ont évolué comme suit (arrêté à la date du 29/03/2024) :

Chapitre 1 : forfaits généraux :	
Chapitre 2 : télécommunications et fibre optique :	(-) 19 098,80 €HT
Chapitre 3 : éclairage public :	+ 7 238,80 €HT
Chapitre 4 : réseaux électriques HT/BT	(-) 16 744,35 €HT
Total en moins-value de :	(-) 28 604,35 €HT

Par ailleurs des Prix Nouveaux ont été nécessaires suite à des modifications apportées aux travaux prévus initialement et précisés dans le chapitre 9 du tableau annexé « Cadre du Détails Quantitatif Estimatif » :

Chapitre 9 : Prix Nouveaux	
PN1 : massifs bornes AC	+ 1 505,36 €HT
PN2 : fourniture et pose de massifs pour candélabres	+ 5 022,08 €HT
Total en plus-value de :	(+) 6 527,44 €HT

Total des travaux en moins-value :	(-) 28 604,35 €HT
Total des travaux en plus-value :	(+) 6 527,44 €HT
Total avenant n°2	(-) 22 076,91 €HT

La modification des prix tels que cités ci-dessus entraine une moins-value de 22 076,91 € HT soit - 9,25 % du montant initial du marché comme le précise le tableau ci-dessous :

Marché initial	634,25 €
Montant de l'avenant n°1	-22 076,91 €
%	- 9,25 %
Nouveau montant du marché	216 557,34 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 2.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,



[Signature]

Patrice LAURENT